

Action Camp d'été

Fiche bilan

Un projet d'accessibilité à une alimentation saine et durable

Vue d'ensemble

- **Public cible :** Les mouvements de jeunesse francophones.
- **Mécanisme et objectifs :** Des bons de réduction pour encourager et faciliter les achats de denrées alimentaires dans le circuit court pour les camps d'été.
- **Résultats déjà observés et impact :** Plus de 7000 jeunes et 120 camps soutenus en 2024 pour un total de 12.700€ de réduction dans le circuit court (soit 38.100€ d'achats). Près de 10.000 jeunes et 199 camps soutenus en 2026 pour un total de réduction de 19.125€ et donc 57.375 € d'achats dans le circuit court.
- **Coût estimatif :** 45.000€ par édition annuelle.
- **Pourquoi poursuivre :** Encourager les jeunes à consommer de manière durable leur permettra de découvrir et d'ancrer des habitudes bénéfiques pour l'âge adulte, autant pour leur santé, que pour l'environnement et pour l'économie locale.

Rétroacte

Depuis 2023, le projet Du local dans mon point de vente a été déployé pour répondre à un enjeu majeur : rendre l'alimentation durable plus accessible tout en soutenant les acteur·rices qui la rendent possible (les producteur·rices et distributeur·rices).

Il soutient à la fois les publics qui rencontrent des obstacles d'accès et les points de vente qui portent une offre locale, saine et de qualité. Le projet s'appuie sur des mécanismes concrets, testés, éprouvés et directement mobilisables sur le terrain.



Parmi eux, l'action « Camps d'été » qui vise spécifiquement les membres des mouvements de jeunesse reconnus en Wallonie.

Contexte, public et pertinence du projet

De nombreuses études démontrent qu'insuffler aux jeunes l'importance de manger sainement leur permet d'avoir un rapport positif avec la nourriture à l'âge adulte.

En matière d'alimentation durable, le public jeune (adolescents et jeunes adultes : 12-25 ans) est un public particulièrement vulnérable, que ce soit en matière de prévention santé mais également de précarité. Voici la raison pour laquelle nous avons mis en place une action à destination des camps des mouvements de jeunesse francophones (les Scouts, les Guides, les Scouts et Guides Pluralistes, le Patro). Ces lieux inclusifs sont privilégiés pour sensibiliser les jeunes de tous horizons et toutes catégories socio-économiques aux enjeux environnementaux et sociaux. Mais pas uniquement. La période de camps est également un moment unique où les jeunes prennent des responsabilités et apprennent à faire des choix concrets. Il est essentiel de les outiller afin qu'ils puissent faire des choix éclairés.

L'objectif de l'action "Camp d'été" est d'accompagner les mouvements de jeunesse pour rendre leurs actions durables et par là, sensibiliser plus largement les participant·es et leur entourage aux enjeux sanitaires et environnementaux, en leur donnant les moyens nécessaires pour adopter des comportements responsables.

En outre, le travail avec les mouvements de jeunesse durant les camps d'été permet aux points de vente partenaires de maintenir une clientèle durant les mois de vacances. C'est en effet **le paradoxe du circuit court** : les maraîcher·ères sont en pleine production durant les mois d'été, alors qu'il s'agit de la période durant laquelle leur clientèle part en vacances.

Descriptif du mécanisme

Les modalités des bons mis à disposition des mouvements de jeunesse ont été testées et modifiées, lorsque nécessaire, suite à l'évaluation de la première édition de l'action en 2024.

Dès lors, les bons de réduction pour les camps d'été :

- offrent 25€ de réduction par tranche d'achat de 75€ dans les points de vente partenaires de l'action du 1er mai au 31 août,
- sont valables sur les produits locaux, vrac et frais, hors traiteur (fruits et légumes, produits laitiers, œufs, viandes et charcuteries, boulangerie, farines, céréales, légumineuses).



Les bons sont attribués :

- par camp,
- selon une disponibilité distribuée par Fédération d'après une clé de répartition,
- à hauteur de maximum deux bons par tranche de 10 participant·es,
- pour un maximum de 20 bons par camp (soit 500€ de réduction au maximum).

Pratiquement, les points de vente avancent la réduction lors de l'achat, puis adressent une demande de créance à la Cellule Manger Demain. Tout au long de leur participation, ils bénéficient d'un contact privilégié au sein de l'équipe "Point de vente" pour les accompagner au niveau administratif, lors de leur entrée dans le projet, mais également pour trouver réponse à leurs questions à tout moment et réaliser un suivi administratif et financier.

Ce mécanisme permet de lever le frein financier qui limite l'accès à une alimentation durable. Mais il permet également de sensibiliser au thème, via des actions de communication aux bénéficiaires des bons. A long terme, des actions de sensibilisation peuvent être envisagées. Afin d'aider les jeunes à organiser un camp plus durable, nous avons réalisé un guide pratique rempli de conseils simples et concrets. On y trouvera des trucs et astuces pour la création des menus, la gestion du budget, réfléchir à une assiette et une journée équilibrées, mais aussi le calendrier des fruits et légumes de saison pour l'été.

Pour faciliter les commandes et la création des menus, des recettes de repas simples, sains et durables, adaptés pour les groupes et réalisables avec peu de matériel ont été mises à disposition des jeunes. Le module de recettes permet de réaliser sa liste de courses avec les quantités adaptées selon l'âge des animé·es: 4-8 ans, 8-12 ans, + 12 ans. Résultats: des recettes équilibrées et limitant le gaspillage alimentaire.

En 2026, un concours permettant aux jeunes de remporter une animation culinaire avec un chef pro, Thierry Stasiuk, pendant une réunion, est organisé.

Porteurs et partenaires

La mise en œuvre du dispositif repose sur **un réseau de points de vente partenaires sélectionnés selon une charte spécifique**. Ce maillage territorial est indispensable pour

garantir une accessibilité réelle aux unités sur l'ensemble de la Wallonie. Le projet compte actuellement sur un réseau de 160 points de vente partenaires.

Cette charte, co-construite avec les partenaires du projet, définit les critères permettant d'identifier les points de vente engagés dans une démarche de circuit court. Elle s'articule autour de quatre dimensions transversales : environnementale, sociale, territoriale et liée à la transition des systèmes alimentaires. Des critères concrets, tels que le nombre d'intermédiaires, la part de produits frais ou encore la présence de produits issus de circuits de proximité, permettent d'évaluer et de sélectionner les structures partenaires.

Pour la Cellule Manger Demain, il est essentiel de travailler **en partenariat avec des acteur·rices de terrain**, au plus proches de nos publics cibles.

Les Fédérations des mouvements de jeunesse sont demandeuses de ce mécanisme et ont validé avec nous les différentes modalités pour qu'il soit en adéquation avec les réalités de terrain. Elles comptabilisent plus de 100.000 jeunes présent·es au camp chaque été.

Impacts et résultats



À l'été 2024, bien que l'initiative ait été communiquée à la veille des camps, elle a permis à un public jeune, souvent avec de faibles moyens financiers et des habitudes ancrées dans les grandes surfaces, d'accéder à des produits en circuit court.

782 bons de réduction de 50€ par tranche d'achat de 150€ avaient été téléchargés (soit 39.100€ de subsides potentiels). L'ensemble de ces bons a été commandé par **plus de 120 sections**. L'action a touché **environ 7.000 jeunes**. Un tiers des bons a été effectivement utilisé dans les points de vente, soit 12.700€ de subside pour 38.100€ de ventes. Les bons de réduction ont pu profiter à **une quarantaine de points de vente** en circuit court, vrac ou bio.

Les jeunes ont ainsi pu repenser leur alimentation, acheter des produits frais, de qualité, meilleurs pour leur santé, réduire leurs déchets, éviter le gaspillage…Ils et elles ont eu l'opportunité de découvrir des alternatives plus responsables et meilleures pour leur santé.

Grâce à un sondage, les Fédérations ont pu exprimer leur souhait de voir l'action reconduite. Pour elles, les bons de réduction sont utiles pour :

- améliorer la santé de leurs jeunes grâce à des produits de qualité
- sensibiliser les jeunes à de bonnes habitudes alimentaires
- soutenir le secteur du circuit court

Du côté des animateur·rices interrogé·es, plus de **54 %** affirment que ces bons ont permis un basculement de leurs habitudes. **68.4%** des répondant·es souhaitaient pouvoir à nouveau bénéficier de bons à l'avenir. **Du côté des points de vente**, **45%** des interrogé·es disent avoir généré des ventes cet été-là grâce aux bons de réduction alors que près de la moitié des répondants (48,5%) se trouvaient sur des territoires de camp.

L'ensemble des points de vente participants ont apprécié l'initiative et certains ont suggéré des améliorations (communiquer de manière anticipée pour permettre aux unités de s'organiser en amont et permettre aux points de vente d'organiser les stocks). Des pistes d'amélioration ont également été mises en avant par les unités pour maximiser l'utilisation des bons. Selon elles et eux, un nombre accru de points de vente partenaires ainsi qu'un élargissement de la gamme éligible favoriseraient l'utilisation des bons.

Edition 2026

Pour cette seconde édition, la communication a été lancée en avril pour les points de vente et mai pour les mouvements de jeunesse. Les liens avec les Fédérations ayant été resserrés, la communication vers les membres a été beaucoup plus efficace. Au total, **199 camps** ont commandé leurs bons. Cela représente plus de **9990 jeunes**. Ensemble, ils ont cumulé **1667 bons commandés**. Au total, 765 bons ont été effectivement dépensé, soit 19.125€ de subside pour 57.375€ de ventes. **158 points de vente participaient** à l'action. Près de 60 d'entre eux ont rentré des déclarations de créance et donc effectué des ventes dans le cadre de l'action.

> Ce projet est vraiment incroyable. Nous recevons plein de conseils et d'informations pratiques, en plus des réductions. C'est magique pour nous. C'est beau de voir que ce genre de projets existe."
>
> Témoignage d'un animateur

Pourquoi poursuivre

La demande des mouvements de jeunesse montre que le mécanisme mis en place via les bons de réduction répond à un réel besoin.

- 120 camps soutenus en 2024
- 199 camps soutenus en 2026

La poursuite de ce projet permettrait de consolider une solution déjà éprouvée et des liens déjà mis en place avec les différentes Fédérations.

Encourager et soutenir les jeunes vers une alimentation saine et respectueuse de l'environnement, les sensibiliser à une alimentation ancrée dans leur territoire, c'est leur donner les clés pour devenir des consommateur·rices responsables à l'avenir. Ca représente également un levier notable pour les acteurs du circuit court.

Améliorations et perspectives

Outre les réductions financières en tant que telles, des dossiers et des lettres d'informations, ainsi que des animations de sensibilisation pourraient voir le jour afin d'accompagner les

jeunes dans leur transition alimentaire et les aider à ajuster leurs comportements. Il serait également utile de travailler sur des mécanismes facilitant les livraisons, par exemple directement sur les camps ou à proximité.

Budget

Pour que ce mécanisme soit relancé pour une période d'un an, voici le budget à mobiliser. Ce budget est modulable en fonction de l'ampleur qu'on souhaite donner à ce mécanisme. Nous considérons qu'un·e travailleur·euse à mi-temps est nécessaire pendant quatre mois, soit un mois avant et un mois après la période des camps d'été.

Projet CAMPS	
Budget en EUR pour un projet sur 4 mois	
POSTE 1 - FRAIS DE PERSONNEL	
Support (admin-fin-coordo) 0,1 ETP sur 4 mois	2 660,00
Chargé·e de projet 0,4 ETP sur 4 mois	10 660,00
TOTAL	**13 320,00**
POSTE 2 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	
Communication/Information	4 000,00
Coup de pouce - Bons de réduction	25 000,00
Frais de déplacement	500,00
Fournitures et divers	500,00
TOTAL	**30 000,00**
POSTE 3 - FRAIS GÉNÉRAUX (forfait 15% des frais de personnel)	**1 998,00**
TOTAL GENERAL	**45 318,00**

Pour en savoir plus :

- Comment apprendre aux enfants à manger sainement, article de l'UNICEF
- Un enfant sur dix souffre d'obésité dans le monde, article de la RTBF
- Rapport de l'Unicef sur la nutrition des enfants et l'impact des environnements alimentaires
- Question parlementaire sur le lien entre l'obésité des jeunes et les aliments ultra-transformés – Réponse du ministre Coppieters (19.09.2025)
- « Au camp Patro, le bien manger s'invite à table », reportage de la télé locale Vedia.